

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION CALIBEURDAINE 7 octobre 2021

1. Rapport d'activité :

1.1. Dimensions :

L'association est composée au jour de l'AG de 41 adhérents dont 22 guyancourtois, soit environ 54 %

Répartition entre ateliers : 30 atelier danse, 11 atelier musique, 10 atelier chant)

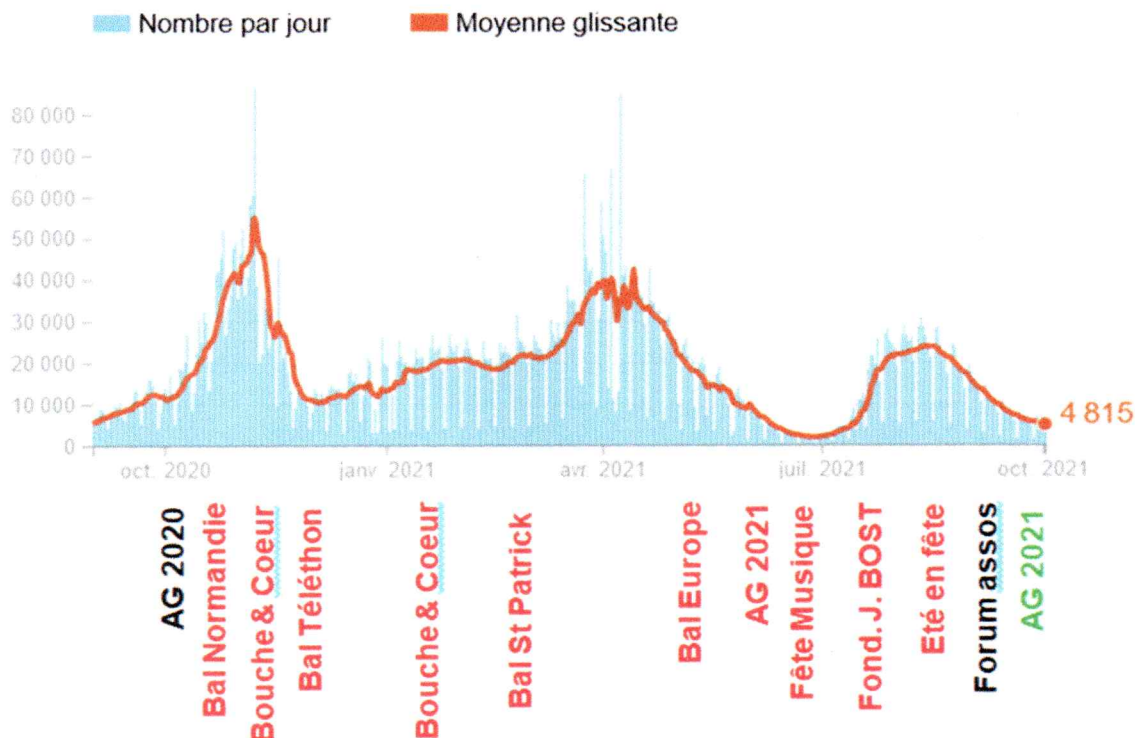
19 membres sont présents à l'AG et 10 ont donné leur pouvoir.

1.2. Manifestations :

Depuis la dernière Assemblée générale (8 octobre 2020), la plupart des activités initialement prévues ou ajoutées ont été successivement déprogrammées à cause la crise sanitaire liée à la COVID19 (en rouge dans le graphique ci-dessous).

Evolution du nombre de contaminations au Covid-19

depuis le 1er septembre 2020



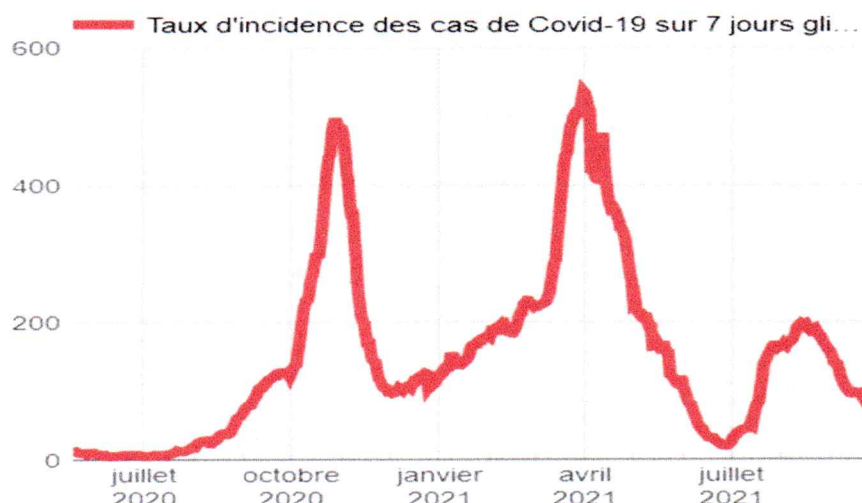
1.3. Ateliers :

Pour la même raison, les ateliers ont été suspendus jusqu'en juin, le virus étant hautement transmissible par voie aérienne et par contact, notamment par la nature de nos activités : danses, chants.

Les salles de la Mairie ont été progressivement remises à disposition fin mai pour les activités assises, puis mi-juin pour les autres activités. L'atelier musique a pu donc commencer ces activités début juin, l'atelier chant fin juin en extérieur. Enfin, début juillet, la saison a été close par une rencontre inter-ateliers en extérieur dans une cour d'école avec préau (danses sans contact).

La reprise des activités en début saison 2021/2022 a pu se faire début septembre grâce à la mise en place du pass sanitaire obligatoire et de la vaccination de nos membres.

Evolution du taux d'incidence sur 7 jours glissants dans le département des Yvelines



Le taux d'incidence de la COVID dans les Yvelines étant supérieur au seuil d'alerte fixé à 50 (175 début septembre, 63 début octobre), les mesures de distanciation suivantes sont appliquées :

- Tous ateliers : aération de la salle, lavage des mains, contrôle du pass sanitaire obligatoire,
- Danse : port du masque en intérieur, danses sans contact,
- Chant : port du masque en intérieur, distances en extérieur,
- Musiques : port du masque conseillé en intérieur, distances

L'espoir est que le taux d'incidence passe en dessous de 50 d'ici quelques semaines pour ne plus rendre obligatoires ces mesures de protection qui sont contraignantes notamment lorsque l'on danse ou que l'on chante.

1.2. Activités prévues pour la saison 2021/2022 :

- Week-end en Normandie à La Trinité du Mont (Stage, repas, bal)
- Téléthon dimanche 5 décembre (Bal organisé par CALIBEURDAINE au profit de l'AFM-TELETHON)
- Soirée Bouche et Cœur prévue en janvier ou février
- Limours 12 mars
- St Patrick samedi 19 mars (Bal organisé par CALIBEURDAINE au profit de BOUCHE&COEUR)
- Bal de l'Europe samedi 14 mai (Stage et Bal organisé par CALIBEURDAINE)
- Fête de la Musique 18 juin
- Assemblée générale en juin

1.3. Investissements saison 2020/2021 :

- 4 projecteurs LED avec câblage
- Table d'éclairage
- Boîtiers directs pour instruments
- Câblage sonorisation
- 2 pieds de micro

Montant total : 346 €

2. Approbation du rapport d'activités :

- 9 abstentions
- Pour (le reste)

Les personnes qui se sont abstenues ont fait part de leur désaccord pour l'application des mesures de distanciation (port du masque obligatoire en intérieur, danses sans contact) qui sont contraignantes alors qu'elles ne sont pas imposées par la législation ou par la Fédération Française de Danses (FFD).

Le président a répondu que les risques de transmission de la maladie sont encore trop importants malgré la vaccination, notamment par la nature de nos activités. Si ces mesures ne sont pas imposées par la législation ou par la FFD, elles sont néanmoins recommandées par le gouvernement et par la fédération.

Une personne a pris la parole pour dire que ces mesures la rassure, que sinon elle ne viendrait pas et serait exclue de fait.

3. Rapport moral :

La saison 2020-2021 a été caractérisée par beaucoup d'espoirs déçus et de frustrations :

- Arrêt des activités
- Espoirs de reprendre pour la St Patrick en mars ...
- Espoirs pour organiser le bal de l'Europe en mai ...

Aussi, c'est avec une grande joie que nous nous sommes retrouvés le 1^{er} juillet pour la seule répétition de l'année qui a réuni les 3 ateliers danses- chants – musiques en extérieur pour éviter le port du masque, mais avec des danses adaptées sans contact. La plupart des membres ont répondu présents (même ceux venus de Normandie) : nous vous remercions.

Cette contrainte a été reconduite depuis la rentrée de septembre en attendant que le taux d'incidence dans les Yvelines descende en dessous de 50. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée. Nous vous remercions de supporter de danser ou de chanter en gardant des distances, sans contact, doublé du port du masque à l'intérieur. Merci pour votre bonne humeur.

A cause des risques induits par la COVID, nous n'avons pas pu aider les associations caritatives comme nous le faisons habituellement (conformément à nos statuts) :

- Pas de récolte de dons pour le Téléthon, pour Bouche et Cœur
- Impossibilité de répondre aux demandes d'animation de Bouche et Cœur et de la fondation John BOST.

Néanmoins, sur proposition de Marie-Claude RIOCREUX, nous avons collecté auprès de nos membres 540€ de dons pour Bouche et Cœur, nous vous remercions pour votre générosité.

Merci à la Mairie de Guyancourt qui a reconduit pour 2021/2022 nos salles.

Merci à nos membres fidèles qui ont repris leur activité après 1 an et demi d'arrêt de l'association.

Merci à nos membres qui ont versé des dons lors de leur adhésion.

Merci aux membres du Conseil d'administration qui se sont réunis en visio tous les 2 mois pour régler les affaires courantes et faire le point sur l'attitude à tenir.

Merci aux animateurs des ateliers de reprendre du service. Nous sommes particulièrement heureux que Daniel ait retrouvé du service pour animer l'atelier chants.

Merci à François d'entretenir le site internet de Calibeurdaïne, à Marie-Claude Riocreux d'animer Facebook, de prendre des photos et d'alimenter notre presse book.

Lors de notre premier CA qui a suivi l'AG 2020, Marie-Claude Riocreux a souhaité céder la présidence. Nous la remercions vivement pour sa grande implication dans cette tâche depuis 2012. Elle l'a toujours fait avec beaucoup de tact, d'efficacité, de sérieux, de sens des responsabilités et de disponibilités.

4. Approbation du rapport moral :

Approbation à l'unanimité.

5. Bilan financier et approbation des comptes :

Cf. pièce jointe en annexe.

Approbation à l'unanimité.

6. Cotisations 2021/2022 :

Pour information car le début de saison a commencé :

- Prix des cotisations maintenus
- Dispense de cotisation à ceux qui l'avait réglée pour la saison 2020/2021 (suite à inactivité).

Sauf contrainte liée à une évolution défavorable de la COVID, la prochaine AG se fera en fin de saison (juin 2022). La fixation du montant des cotisations pour la prochaine saison pourra alors de nouveau être débattue et mise aux votes.

7. Budget prévisionnel :

Cf. pièce jointe en annexe.

Approbation à l'unanimité.

8. Questions à débattre en AG pouvant donner lieu à un vote :

Il n'y a pas eu de questions des adhérents.

9. Questions diverses ne donnant pas lieu à un vote :

Question de MC Riocreux : Quand doit-on donner une réponse pour le bal Calibeurdaïne du 20 novembre à la Trinité du Mont en Normandie ?

Réponse du président : Il faut déjà s'assurer du nombre de musiciens et faire une communication aux adhérents.

Question de MC Riocreux : **Qu'en** est-il du bal du téléthon ?

Réponse du président : Calibeurdaïne a reçu une réponse positive pour la participation de Calibeurdaïne.

10. Election des membres du CA :

Le CA composé de 9 membres est renouvelé à chaque AG par tiers. 3 postes sont à pourvoir.

Membres sortants :

- Marie-Claude Riocreux : se représente
- Martine Hervoche : se représente
- Brigitte Bonnel : ne se représente pas
- Nathalie Pecnard dont le mandat n'est pas arrivé à terme, ne pouvant dégager suffisamment de disponibilités préfère l'écourter pour laisser sa place à un autre adhérent

Soit 4 postes à pourvoir (3 pour 3ans, 1 pour 2 ans)

Candidats élus :

- Marie-Claude Riocreux et Martine Hervoche qui se représentaient
- Nathalie Beuvelet, nouveau membre : se présente à la place de Brigitte.
- Adelin Bonadé Dottor, nouveau membre : se présente à la place de Nathalie Pecnard.

Le nouveau CA est désormais constitué des 9 membres :

- Erick Thuillier
- Marie-Claude Riocreux
- Martine Hervoche
- Marie Claude Pedel
- Jean-Claude Le Morvan
- Jean-Pierre Lebon
- Nolwenn Bonadé Dottor
- Adelin Bonadé Dottor
- Nathalie Beuvelet

11. Election d'un commissaire aux comptes :

Selon les statuts de l'association, un commissaire aux comptes, non membre du CA, est à élire par l'Assemblée. Ce poste consiste à vérifier les comptes de l'association avant la prochaine Assemblée Générale.

Aucun membre présent dans la salle ne se présente. Il est décidé de faire une nouvelle information à ce sujet lors de la communication du compte-rendu d'AG aux adhérents. Par défaut, ce poste sera confié à un membre du CA

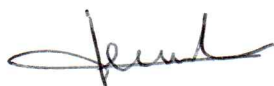
La séance est levée à 21h45.

Signatures :

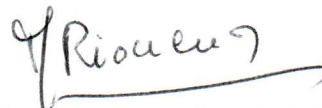
Le président : Erick Thuillier



La trésorière : Martine HERVOCHE



La vice-présidente : Marie-Claude RIOCREUX



La secrétaire : Marie Claude PEDEL



RAPPORT FINANCIER 2020/2021

Exercice du 01/06/2020 au 31/07/2021

PREVISIONNEL 2020-2021

RESULTATS 2020-2021

	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Solde année N-1 (reliquat compte bancaire)	991,16 €		991,16 €	
SUBVENTIONS Subvention Mairie	150,00 €		150,00 €	
SUBVENTIONS Prêt de salles Mairie	3 300,00 €	3 300,00 €	3 050,78 €	3 050,78 €
COTIS. ADHESIONS Cotisations/Dons Adhérents	1 200,00 €		642,00 €	
MANIFESTATIONS:Bals-Animations (buvette-Groupes)	400,00 €	800,00 €		
MANIFESTATIONS/Dons à Bouche et Cœur	200,00 €	200,00 €	- €	- €
ACHATS fournitures, petits équipements		100,00 €		
ACHATS investissement Achats matériel		600,00 €		346,00 €
ACHATS investissement - Provisions année N+1		681,16 €		1 027,69 €
DEPENSES DIVERSES Tenue de compte		70,00 €		97,50 €
DEPENSES DIVERSES Adhésion autres Associations		20,00 €		20,00 €
DEPENSES DIVERSES Assurance		200,00 €	90,86 €	192,99 €
DEPENSES DIVERSES Hébergement Site Internet		50,00 €		136,65 €
DEPENSES DIVERSES Frais administratifs (Sacem...)		20,00 €		
DEPENSES DIVERSES Frais Divers (soirées, AG...)		100,00 €		53,19 €
TOTAL DE L'EXERCICE	6 241,16 €	6 141,16 €	4 924,80 €	4 924,80 €
solde de l'exercice	100,00 €		- €	

	année N-1		année N
SOLDE TRESORERIE	1 091,16 €	banque	1 027,69 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021/2022

RAPPORT FINANCIER 2020 -2021 ET PREVISIONNEL 2021-2022

Exercice du 01/06/2020 au 31/07/2021

RESULTATS 2020-2021			PREVISIONNEL 2021-2022		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Solde année N-1 (reliquat compte bancaire)	991,16 €		1 027,69 €		
SUBVENTIONS Subvention Mairie	150,00 €		150,00 €		
SUBVENTIONS Prêt de salles Mairie	3 050,78 €	3 050,78 €	3 300,00 €	3 300,00 €	
COTIS. ADHESIONS Cotisations/Dons Adhérents	642,00 €		600,00 €		
MANIFESTATIONS:Bals-Animations (buvette-Groupes-stage)				450,00 €	
MANIFESTATIONS/Dons à Bouche et Cœur	- €	- €			
ACHATS fournitures, petits équipements				150,00 €	
ACHATS investissement Achats matériel		346,00 €		450,00 €	
ACHATS investissement - Provisions année N+1		1 027,69 €		97,69 €	
DEPENSES DIVERSES Tenue de compte		97,50 €		80,00 €	
DEPENSES DIVERSES Adhésion autres Associations		20,00 €		20,00 €	
DEPENSES DIVERSES Assurance	90,86 €	192,99 €		200,00 €	
DEPENSES DIVERSES Hébergement Site Internet		136,65 €		70,00 €	
DEPENSES DIVERSES Frais administratifs (Sacem...)				160,00 €	
DEPENSES DIVERSES Frais Divers (soirées, AG...)		53,19 €		100,00 €	
TOTAL DE L'EXERCICE	4 924,80 €	4 924,80 €	5 077,69 €	5 077,69 €	
solde de l'exercice	- €		- €		
	année N		année N+1		
SOLDE TRESORERIE	1 027,69 €		97,69 €		

31/07/2021